

Bataille de l'eau en Pays cathare

PAR ALEXANDER ABDELILAH
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 30 NOVEMBRE 2020



© Alberto Campi

À Alet-les-Bains, dans la vallée de l'Aude, « pro » et « anti » se déchirent depuis des années autour d'un projet d'embouteillage des eaux réputées pour leurs qualités exceptionnelles. La future usine fait espérer des retombées économiques importantes, mais le porteur du projet, un investisseur belge inconnu, a un passé judiciaire chargé.

Alet-les-Bains (Aude). Malgré le confinement, les voitures défilent devant le lavoir d'Alet-les-Bains. Sous le soleil de novembre, un homme se gare à quelques mètres, devant le site de l'ancienne usine, sort une tasse et vient directement boire l'eau à la source. Comme un rituel. Une dame âgée vient y remplir une douzaine de bouteilles, pendant qu'un jeune homme remporte une énorme bonbonne en verre de plusieurs litres. Des habitués, qui roulent parfois des dizaines de kilomètres pour puiser la fameuse eau d'Alet, réputée sur tout le territoire de la haute vallée de l'Aude pour ses qualités minérales exceptionnelles.



© Alberto Campi

Mais, depuis deux ans, un nouveau projet d'embouteillage des eaux de ce petit village historique de 400 âmes, ancien évêché du Pays cathare, divise la vallée. D'un côté, la mairie, qui a signé un contrat

de vente d'eau en avril 2018, avec le soutien de la majorité des habitants d'Alet-les-Bains, et qui lorgne sur les énormes retombées économiques pour le territoire. De quoi quasiment doubler le budget annuel de la commune. De l'autre côté, une association écologiste, Avenir d'Alet, huée lors des réunions publiques, qui a porté un recours devant le tribunal administratif de Montpellier et bloque les projets successifs de reprise du site depuis la fermeture de la précédente usine en 2011. Une histoire de village comme un symbole de la ruée vers « l'or bleu » en France et des menaces qu'elle laisse planer sur l'épuisement des ressources face au réchauffement climatique.

Au milieu de cette bataille de l'eau, on retrouve une mystérieuse société luxembourgeoise, K&B International Project Management, qui promet une production de 100 millions de bouteilles par an, la création d'une trentaine d'emplois directs et d'une centaine indirects, dans l'un des départements les plus pauvres de France. Problème : selon nos informations, Benoît Moreau, l'investisseur belge à la tête de K&B, a été condamné en 2010 par la cour d'appel de Liège pour faux, usage de faux et fraude à la TVA. Ni les élus locaux ni les opposants n'ont été mis au courant de ces faits. Contacté, Benoît Moreau n'a pas souhaité répondre à nos questions pour cause « *dedevoir de confidentialité vis-à-vis de la société K&B et des investisseurs* » (voir la boîte noire).

Gilbert Dargegen réside à quelques centaines de mètres des remparts d'Alet-les-Bains. À 72 ans, il est le président de l'association Avenir d'Alet et lutte depuis plus de dix ans contre les projets successifs d'embouteillage des eaux de la commune. Une opposition qui lui a valu insultes, menaces et tags jusqu'aux murs de sa maison. « *Pourtant, on*

n'est pas fondamentalement opposés à une usine d'embouteillage », expose-t-il dans sa maison d'Alet, un imposant classeur rouge posé sur les genoux.



© Alberto Campi

Avec d'autres militants du cru, il dénonce un projet d'embouteillage flou et déséquilibré, dangereux selon lui pour la commune et ses ressources. À commencer par la durée du contrat, qui court sur trente ans. « *Le problème, c'est qu'il y a un engagement sur le débit* », soupire le président d'Avenir d'Alet. « *Ils disent que de l'eau il y en aura toujours à Alet. Peut-être, parce que c'est une ressource profonde, mais il est assez probable qu'avec le réchauffement climatique les ressources qui alimentent les autres villages en auront beaucoup moins* », prédit Gilbert Dargegen.

À seulement quelques kilomètres d'Alet-les-Bains, à l'ouest du fleuve de l'Aude, quelques petits villages comme Le Serpent, Bouriège ou Conilhac-de-la-Montagne possèdent, en effet, des ressources limitées et connaissent des périodes de tension les étés de sécheresse. Depuis plus de dix ans, les maires de ces communes demandent à être raccordés à la source d'Alet-les-Bains, sans que les projets n'aboutissent. Pendant ce temps, plusieurs élus du territoire manifestaient leurs soutiens aux différentes installations d'usines d'embouteillage, à l'instar de l'ancien sénateur PS Roland Courteau.

Dans son bureau de la mairie d'Alet-les-Bains, Ghislaine Tafforeau, 64 ans, l'édile du village élue depuis 2014, balaye une à une les critiques d'Avenir d'Alet. Le raccordement aux petites communes ? « *Cela a toujours été une volonté des élus d'Alet* », défend la maire, alors qu'un nouveau projet d'interconnexion a été déposé auprès du syndicat départemental des eaux, après quinze ans d'inertie.

Un danger pour la ressource ? « *Nous avons un potentiel énorme* », rétorque la maire. Pour étayer ses propos, elle cite une étude indépendante de 2006 du bureau d'études Hydro Géo Consult, basé à Narbonne. Le rapport évoque un « *débit naturel d'émergence estimé* » de 400 m³/h pour l'ensemble des sources d'Alet-les-Bains, alors que le contrat de vente signé avec K&B ne permet pas de pomper plus de 65 m³/h.

Une marge trompeuse, car l'eau de ces sources n'est pas seulement destinée à un usage industriel. En fait, une analyse plus poussée de l'étude montre que, en additionnant la consommation en eau potable à destination de Limoux et d'Alet-les-Bains, l'approvisionnement des thermes ainsi que l'apport d'eau à l'Aude, les 400 m³/h couvrent les besoins de justesse.

En effet, le village d'Alet-les-Bains vend déjà une quantité importante de sa ressource à la ville de Limoux, sous-préfecture de l'Aude. Une manne financière pour la commune, qui sait rentabiliser son « or bleu ».

D'autres édiles du territoire ont décidé de se positionner autrement. Comme Jean-Luc Pons, agriculteur et maire du petit village de Luc-sur-Aude, situé à 5 kilomètres seulement d'Alet-les-Bains. « *Il y a un projet pour faire profiter notre forage à d'autres communes, et ce sera gratuit. Ce que je peux éventuellement faire payer, ce sont les services. Mais l'eau en tant que tel, non* », explique Jean-Luc Pons à Mediapart. « *Il faut voir la gestion de l'eau comme un bien commun. Le problème de l'eau d'Alet, il faut le placer dans un contexte plus général de ressource limitée sur la vallée* », estime le maire de Luc-sur-Aude.

Proche des deux partis, Jean-Luc Pons avait été missionné comme « médiateur » entre Avenir d'Alet et la mairie. Sans succès. « *Gilbert Dargegen a un côté très procédurier. Mais les questions qu'il pose sont légitimes. Sur la forme, je n'adhère pas, mais en face, à la mairie, c'est crispé* », estime-t-il, rappelant « *que la fermeture de l'usine avait créé un certain émoi* ».

«Ce plan de financement tel que vous me l'énoncez, je ne l'ai jamais vu»

L'embouteillage des eaux d'Alet possède une histoire tumultueuse, presque maudite. En mai 2011, l'usine est placée en liquidation judiciaire. Quelques mois plus tôt, elle avait pourtant été rachetée à Olivier Sadran, propriétaire du Toulouse Football Club (TFC), par une société belge, Eurokin. Une dizaine d'employés sont alors laissés sur le carreau. « *Olivier Sadran voulait construire une nouvelle usine, mais il s'est heurté à Avenir d'Alet sur l'emplacement. Puis on a été vampirisés* », se souvient Caroline Andreu, l'ancienne déléguée du personnel CGT de l'usine.

Deux ans plus tard, un nouvel investisseur étranger débarque dans le petit village de l'Aude. Khaled al-Habahbeh, un homme d'affaires de Dubaï, natif de Jordanie, promet monts et merveilles : une usine d'embouteillage écologique, la renaissance des anciens thermes ou encore un hôtel de luxe. C'est la conseillère municipale Ghislaine Tafforeau, future maire du village, qui pilote le projet. En janvier 2014, elle déclare dans *La Dépêche du Midi* : « *Nous appelons de tous nos vœux ce développement économique envisagé par M. Khaled al-Habahbeh autour de l'eau et des thermes, il laisse entrevoir un formidable gisement d'emplois pour notre territoire.* »



© Alberto Campi

Mais alors que l'entrepreneur investit également de l'autre côté des Alpes, le quotidien italien *Il Sole 24 Ore* révèle, en mars 2014, qu'il a été condamné aux États-Unis pour escroquerie. La mairie d'Alet-les-Bains, qui n'avait pas encore signé de contrat, coupe toute relation. « *On s'est rendu compte qu'il y avait un décalage entre ce qu'il annonçait être et les difficultés pour passer à l'opérationnalité* », euphémise aujourd'hui Ghislaine Tafforeau. Des expériences qui auraient dû inciter à la prudence.

En 2017, l'espoir renaît à Alet : la commune aurait trouvé une équipe d'investisseurs pour construire une nouvelle usine d'embouteillage. C'est une société immatriculée au Luxembourg, K&B International Project Management, qui se porte candidate. Le 30 avril 2018, alors que peu d'informations ont filtré sur les modalités du projet industriel, un contrat de « *vente d'eau minérale aux fins d'embouteillage* » est signé entre la commune d'Alet-les-Bains et la société K&B. L'accord prévoit de juteuses rentrées fiscales : plus de 1 million d'euros potentiels par an pour les caisses du village, dont le budget est de 1,7 million d'euros en 2020.

Ce n'est que quelques mois après cet accord contractuel, lors d'une réunion publique en juin 2018 à Alet, que le dirigeant de K&B, l'entrepreneur belge Benoît Moreau, présente son projet aux habitants. Il assure avoir « *réuni des experts dans le secteur de l'eau embouteillée ainsi que des experts dans le domaine de la gestion industrielle et en matière financière* ». L'un de ces experts, Olivier Lagorce, revendique « *trente-cinq ans d'expérience* » dans le domaine de l'embouteillage, assurant avoir « *monté des usines un peu partout dans le monde* ». Problème : aucune trace de ces expériences n'est visible en ligne.

Interrogé à ce sujet par Mediapart, Olivier Lagorce refuse de donner des détails : « *J'ai fait toutes les usines Danone, Cristaline et autres* », affirme-t-il, s'abritant derrière un « *contrat de confidentialité* » qu'il aurait signé avec K&B. Contacté, le service communication du groupe Alma (propriétaire de la marque Cristaline) est pourtant formel : « *Cette*

personne n'a jamais travaillé chez Alma. Il était commercial de l'une des sociétés d'équipement, Sacmi (étiqueteuses), qui travaillait avec le groupe.»

Le CV de Benoît Moreau, le patron de K&B, interrogé également. Comptable installé à son compte en Belgique, dans la région de Liège, il fait faillite à l'été 2019, selon des documents publics que Mediapart a pu consulter. Soit un peu plus d'un an après avoir signé le contrat avec la commune d'Alet. Autre élément troublant : en 2010, Benoît Moreau et son père ont été condamnés en appel à huit mois de prison avec sursis pour faux et usage de faux ainsi que fraude à la TVA, par la cour d'appel de Liège, en Belgique. En cause, des factures frauduleuses établies par une société belge en liquidation, alors gérée par les Moreau père et fils.

Des éléments que la maire d'Alet-les-Bains reçoit comme « *un coup de massue* », assurant, lorsque nous les lui soumettons, qu'elle « *n'avait pas ces informations* ». Elle n'entend pourtant pas remettre en cause sa méthode, basée sur la confiance, malgré les nombreuses déconvenues passées. « *Je ne suis ni juge ni policier, et je ne leur ai pas demandé de fournir un CV professionnel* », explique Ghislaine Tafforeau. Selon l'élue, « *il n'y avait pas nécessité, ni matière à investiguer, ni à chercher si ce que l'on me disait était réel ou pas* ».

Si les condamnations passées de Benoît Moreau ne constituent évidemment pas une présomption de culpabilité, d'autres détails retiennent l'attention. En effet, les comptes annuels de la société K&B ne sont plus publiés au registre des sociétés luxembourgeoises depuis 2010, l'année où Benoît Moreau en devient administrateur. Plus alarmant encore : aucun bénéficiaire effectif n'est indiqué pour cette entité. Il s'agit pourtant d'**une obligation légale au Luxembourg depuis 2019** afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, permettant aux autorités de remonter jusqu'au commanditaire d'une société en cas de soupçons.

Le plan financier de l'usine à 26 millions d'euros, lui, semble tenir la route. C'est Benoît Moreau en personne qui l'affirme à la réunion publique du 28 juin 2018,

à Alet : « *Notre plan est solide [...]. Ce financement est en partie assuré par notre groupe, mais aussi grâce à la collaboration d'un pôle bancaire, couplé d'investisseurs privés et de la Banque européenne d'investissement* », explique l'homme d'affaires belge. Selon lui, la société K&B investira 7 millions d'euros, de quoi rassurer sur le sérieux du projet. Pourtant, des documents détaillant le montage financier imaginé par Benoît Moreau et que Mediapart a obtenus racontent une tout autre histoire.

Il ressort d'un document de réviseurs belges concernant une société de Benoît Moreau et datant de 2018 que seule une fraction des 26 millions visés est d'ores et déjà identifiée. En plus des 5 millions promis par la commune sous la forme d'une exonération de taxes si l'usine voit le jour, ce ne sont que 10 000 euros qui sont fléchés. Où en est la levée des 21 millions d'euros provenant d'investisseurs privés et de la Banque européenne d'investissement ? Mystère. « *Les informations demandées relèvent du secret professionnel et/ou de la vie privée* », rétorque Benoît Moreau, lapidaire, dans une réponse par mail à Mediapart.

« *Ce plan de financement tel que vous me l'énoncez, je ne l'ai jamais vu* », reconnaît la maire d'Alet. Si la légèreté avec laquelle la commune semble avoir signé le contrat avec K&B laisse songeur, d'autres acteurs publics ont également manqué de diligence. Selon nos informations, le 20 avril 2018, une réunion d'information sur ce contrat s'est tenue à la mairie, à laquelle des représentants de collectivités locales et de la préfecture ont participé. Dix jours plus tard, le *deal* était conclu.

Boite noire

Alexander Abdelilah, Mathieu Martiniere et Alberto Campi (photo) sont membres du collectif de journalistes d'investigation **We Report**.

Le 17 novembre, nous avons envoyé une liste de questions précises par mail à Benoît Moreau. L'entrepreneur belge n'a pas souhaité répondre à nos questions, invoquant « *le secret professionnel* » et « *le respect de la vie privée* ». Le même jour, nous avons

contacté par téléphone le technicien du projet, Olivier Lagorce, qui nous a répondu de manière lapidaire, avant de raccrocher.

Cette enquête a été réalisée en partie avec le soutien de **Journalismfund.eu**.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.